

tion de la culture de lin, démontre qu'avec un climat comme le nôtre on peut cultiver cette plante et en obtenir des résultats aussi satisfaisants qu'en Irlande et en Belgique ou en Russie, où l'industrie linière jouit d'une réputation si juste et si bien méritée.

Il est pénible d'avoir à constater que vingt-et-une sociétés seulement ont répondu à l'appel fait par le ministre d'agriculture ; mais ce fait s'explique quand on se rappelle que dans les années précédentes, beaucoup de ces sociétés avaient souscrit pour des quantités considérables de graine et qu'elles furent trompées de la manière la plus honteuse ; la graine qui leur fut distribuée étant de la qualité la plus inférieure. Espérons que la nouvelle importation donnera assez de satisfaction à la classe agricole pour faire renaître la confiance dans une culture, qui, si elle était bien comprise, deviendrait une source de richesse pour le cultivateur et pour le pays.

Voilà M. le ministre, en peu de mots, le résultat des opérations de la chambre d'agriculture dont tous les efforts tendent à trouver des nouveaux moyens de développer les ressources du pays en dirigeant ses opérations de manière à donner satisfaction à toutes les classes et à tous les intérêts, et à éviter tout sujet de mécontentement. Une nouvelle année de travaux commence, mais le succès du passé est une garantie assurée pour l'avenir, et la chambre d'agriculture en présence des devoirs importants qui lui seront confiés, est heureuse de dire qu'elle ne négligera rien et ne reculera devant aucun sacrifice personnel pour faire tout le bien que le pays en attend. Le tout humblement soumis,

GEORGE LECLERE,

Secrétaire de la chambre d'Agr. du Bas-Canada.

Les insectes et les oiseaux.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des services que les petits oiseaux rendent à l'agriculture en travaillant activement et efficacement à la destruction des insectes. L'expérience n'a déjà que trop démontré, en Canada, que plus on fait la guerre aux oiseaux, plus on donne de liberté aux enfants de les détruire, plus en retour les insectes se multiplient et font de ravages dans nos jardins et nos champs. Eh ! bien, malheureusement cette expérience est loin d'avoir produit tout l'effet qu'on devait en attendre et aujourd'hui encore il, existe des aveugles en assez grand nombre qui font une guerre à mort aux meilleurs amis de leurs récoltes, les petits oiseaux.

Les pères et mères, les instituteurs et les institutrices devraient donner à leurs enfants de sages avis à ce sujet et les prévenir qu'en agissant ainsi, ils s'exposent, s'ils sont découverts, à une amende assez forte ou à un emprisonnement assez prolongé.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire la correspondance suivante adressée au *Journal de Québec*. Nous partageons en tout l'opinion de ce correspondant.

« Monsieur le Rédacteur,

« Si nous ne pouvons prétendre en Canada à la législation perfectionnée du vieux monde ; si nous ne sommes pas en moyen d'offrir, comme le gouvernement de l'Empereur, des primes pour la protection et la multiplication des oiseaux insectivores, il est au moins loisible d'appliquer la loi telle qu'elle est pour

protéger nos oiseaux natifs. J'ai été excessivement étonné à la vue du nombre de chenilles et d'insectes qu'un nid de fauvettes consommait en vingt-quatre heures : j'oserais dire plusieurs centaines par jour. Voilà la période de la nidification, conséquemment le temps par excellence de veiller à la préservation des espèces. Que tous ceux qui ont connaissance de la destruction ou de la capture de jeunes oiseaux prennent la peine de porter plainte au bureau de police, ou chez les magistrats et un emprisonnement de dix à quinze jours aura bientôt mis le délinquant à la raison.

« ORNITOS. »

— *Journal de Québec.*

RECETTES.

Destruction des fourmis.

Nous donnons l'extrait d'une lettre de M. Tetaz, d'Albertville qui a trait à un mal dont souffrent les arbres fruitiers, mal causé par les fourmis et autres insectes qui détruisent les fleurs, et portant les fruits, rongent et coupent les bourgeons des jeunes arbres. M. Tetaz indique, comme remède à ce mal, un procédé que la pratique lui a démontré comme infaillible.

Voici en quoi consiste ce procédé :

Verser dans un seau d'eau froide de la cendre qui a servi à faire de la lessive, remuer le mélange et en arroser simplement le pied de l'arbre fruitier, s'il est jeune. Si l'arbre est vieux, il est nécessaire d'ajouter cet arrosement au moyen de trous pratiqués dans la terre avec un bâton pointu. M. Tetaz assure que ce bain détruit le ver blanc ou l'œuf de fourmi qui pourrait mettre en danger la vie de l'arbre, et éloigne les fourmis ou autres insectes qui pourraient revenir après cette opération ; il faut avoir soin, toutefois, de pratiquer ce bain avant le lever du soleil, et de le compléter par de la cendre sèche répandue en plein soleil.

M. Tetaz recommande également de répandre cette cendre le long des murs de jardins, afin d'empêcher l'arrivée des insectes. Cette cendre présente d'ailleurs un autre avantage, c'est celui de servir d'engrais. La cendre sèche répandue autour des ruches d'abeilles les préserverait de l'attaque des fourmis ; elle est pour les ruches une ceinture préservatrice de l'ennemi extérieur. Malheureusement cette forteresse est d'une durée éphémère et ne résiste pas à l'action d'une pluie un peu longue ; il faut alors recommencer l'opération. Une fourmière est détruite en grande partie, assure M. Tetaz, lorsqu'on a répandu sur elle une couche de cendre sèche, remuée convenablement au moyen d'un bâton ; quelques fourmis plus robustes et plus obstinées pourront peut-être échapper à ce mélange mortifère et essayer de rétablir plus loin une nouvelle fourmière, l'on répète alors l'opération, et cette fois toutes les fourmis sont détruites.

Dangers des boissons froides.

Il n'est rien de plus commun que de voir des gens qui ayant chaud boivent abondamment des liqueurs froides. Cette pratique est extrêmement dangereuse.

On peut apaiser la soif sans absorber une quantité excessive de boisson froide ; la nature nous offre des fruits et des acides sans nombre qui peuvent, étant mâchés, éteindre la soif. L'eau gardée dans la bouche pendant quelque temps, et rejetée ensuite, produit le même effet. Si l'on réitère cette opération, ou si l'on prend une bouchée de pain et qu'on la mâche quelque temps avec une bonne gorgée d'eau, on apaisera la soif encore plus sûrement, et en courant moins de dangers.

Lorsqu'on a l'imprudence de boire froid, il faut continuer de prendre de l'exercice jusqu'à ce que la boisson soit entièrement échauffée dans l'estomac.

Parmi les maladies auxquelles on s'expose en buvant ainsi, nous citerons les enrouements, les fièvres de divers caractères. Quelquefois même il en résulte des morts subites.